

**COMMUNIQUE DU PARQUET PRES LE TRIBUNAL MILITAIRE DE**  
**OUAGADOUGOU**

Courant fin août 2023, il était dénoncé au parquet militaire des faits selon lesquels des militaires et anciens militaires, en intelligence, procéderaient à l'identification de points sensibles et des domiciles dont celui du Président de Transition et de certaines autorités civiles et militaires, en vue de déstabiliser la conduite de la Transition.

Faisant suite à cette dénonciation, le parquet militaire instruisait la Section de Recherches de la Gendarmerie de Ouagadougou à l'effet d'ouvrir une enquête circonstanciée et d'interpeller les présumés auteurs et complices.

A ce jour, trois (03) militaires en cause ont été interpellés et présentés à un juge d'instruction qui les a mis en examen et placés en détention préventive pour des faits de complot militaire, violation de consignes, complot contre la sûreté de l'Etat, association de malfaiteurs et mise en danger de la vie d'autrui. Il s'agit en l'occurrence de l'Adjudant KABORE Windinmalégré, du Sergent-Chef RAMDE Brice Ismaël et l'ex-Caporal DAH Sami qui ont reconnu sans ambages les faits.

Les investigations se poursuivent en vue d'établir toutes les implications éventuelles et d'en tirer toutes les conséquences de droit.

Le parquet militaire invite toute personne disposant d'éléments susceptibles de faire évoluer cette enquête de bien vouloir le saisir directement à cet effet ou les mettre à la disposition de la Section de Recherches de la Gendarmerie de Ouagadougou.

Ouagadougou, le 08 septembre 2023



**Le Procureur Militaire**

**Magistrat Commandant Alphonse ZORMA**